

Les conversations impossibles™



passport

Louis XIV

Le Roi Soleil

2020/2021



Louis XIV

Louis XIV est un célèbre Roi de France surnommé le « Roi-Soleil » et « le Grand ». Il est né le dimanche 5 septembre 1638 à Saint-Germain-en-Laye et il régna du 14 mai 1643 jusqu'à sa mort le 1er septembre 1715, à Versailles. Il avait 77 ans, ce qui est très vieux car l'espérance de vie à cette époque est de 27 ans en moyenne. Cette longévité est aussi due à sa bonne alimentation et aux bons et nombreux médecins qui s'occupaient de lui. Son règne est le plus long de l'histoire de France : il a duré 72 ans.



Sous Louis XIV, le système politique est la monarchie car c'est un Roi qui gouverne. Cette monarchie est appelée "monarchie absolue et de droit divin". Dans une monarchie absolue, le roi a tous les pouvoirs. On parle aussi d'absolutisme. Dans une monarchie de droit divin, on considère que le Roi tient ses pouvoirs de Dieu (c'est "l' élu " de Dieu).

L'enfance de Louis

Louis XIII, le père de Louis XIV, est mort quand celui-ci avait 4 ans et demi et ne pouvait pas régner. Une régence est alors mise en place, et c'est sa mère Anne d'Autriche qui règne à sa place jusqu'à sa maturité avec le Cardinal Jules Mazarin.

Louis XIV s'est marié le 9 juin 1660 (il avait 22 ans) à Saint-Jean-de-Luz, dans l'actuel Pays Basque, avec l'infante espagnole Marie-Thérèse d'Autriche.

Son père, Louis XIII avait fait construire le château de Versailles qui était alors un petit pavillon de chasse qu'il occupait lorsqu'il partait chasser.

On le surnomme le Roi-Soleil car il considère que le soleil est le plus majestueux des astres et qu'il est digne d'un Roi. Il aime également jouer le soleil dans les ballets de Lully.

Durant les premières années de sa vie, Louis XIV vit entouré de femmes. Gouvernantes, nourrices, femmes de chambres. Elles s'occupent de lui, surveillant son état de santé, lui lisent des histoires pour l'aider à s'endormir. Les nourrices se succédaient autour du petit Roi car ce dernier était né avec deux dents qui le faisaient souffrir.

Ce n'est qu'à 7 ans qu'il rejoint l'univers des hommes. Jules Mazarin s'occupe de son éducation et lui apprend ce qu'un Roi doit savoir. Le futur Louis XIV a des maîtres pour lui tout seul. Son valet de chambre se nommait « M. La Porte » il lui apprit l'histoire de France en lui lisant des histoires.





Son éducation

Louis XIV a été éduqué dans l'idée qu'il est un roi de droit divin, maître absolu du territoire et des hommes (ses sujets) de son royaume. Personne ne peut lui commander et il ne doit de compte qu'à Dieu, dont il est le lieutenant dans le royaume. Tout doit donc plier devant sa volonté.

À la mort de Mazarin, en 1661, Louis XIV commence à exercer le pouvoir. Il décide alors, pour être libre dans ses décisions, de ne pas gouverner avec un Premier ministre. Il aurait dit, ce jour-là, "l'État, c'est moi !". Il aura désormais tous les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires. Il aura ainsi établi une monarchie absolue. Pendant cinquante quatre ans, chaque jour, il s'impose de nombreuses heures de travail afin d'étudier les dossiers, consulter et prendre ses décisions. La volonté du roi est la loi. Pour l'aider à prendre ses décisions, les ministres préparent les dossiers, puis la décision prise ils exécutent les ordres du roi. Au début de son règne personnel Louis XIV a bénéficié des ministres ayant déjà exercé sous Mazarin comme Jean-Baptiste Colbert ou Michel Le Tellier et son fils Louvois. La longueur du règne fait qu'il y aura un renouvellement du personnel. Cependant les ministres seront souvent recrutés dans les mêmes familles que Louis XIV fait entrer en rivalité. La plupart sont de noblesse récente et doivent tout à la faveur royale. Beaucoup de décisions sont prises à l'issue des conseils qui regroupent du personnel compétent (conseillers d'État, intendants de finances...) et un très petit nombre de ministres en lesquels le roi a toute confiance.

Son pouvoir



Louis XIV écarte systématiquement la haute noblesse. Celle-ci doit se contenter de charges prestigieuses mais sans pouvoir réel (comme gouverneur de province) ou exercer les grands commandements militaires. Une grande partie séjourne à la Cour où elle doit mener un grand train de vie qui l'oblige à quémander les largesses financières du roi.



Pour faire exécuter ses décisions dans toute l'étendue du royaume, le Roi dispose d'une administration peu nombreuse mais souvent de qualité. La nomination et la carrière de ces administrateurs (en particulier les intendants) dépendent de la seule décision du roi. Les juges siégeant dans les différents parlements ont perdu le droit de s'opposer aux volontés du Roi.

Ses décisions

Louis XIV organise une cour nombreuse et somptueuse. La Cour doit d'abord domestiquer la noblesse, la maintenir loin de ses fiefs où elle peut encore avoir une clientèle de petits nobles turbulents.

Mais la noblesse moins titrée doit aussi tenter de vivre à la Cour ou du moins y faire des séjours plus ou moins rapprochés. Car c'est là aussi qu'elle obtiendra, après des visites dans les bureaux des ministres, les places convoitées dans l'administration, l'armée ou bien espérer des pensions qui récompensent un service rendu dans les domaines les plus divers. Tous pensent que loin des yeux du roi on n'existe pas.

La Cour est le lieu de vie obligatoire de la haute noblesse, c'est là qu'elle obtient les charges qui lui fourniront des revenus importants et du prestige car la vie de Cour est très coûteuse et bien des princes et des ducs doivent quémander les largesses financières du roi. La haute noblesse s'arrache des fonctions de domestiques du roi.

La Cour est aussi destinée à flatter l'immense orgueil du roi. Louis XIV s'imagine comme l'astre solaire qui dispense la vie. À Versailles la cour se fixe définitivement en 1682. Là, dans un décor somptueux réalisé par les plus grands architectes du temps (Louis Le Vau, Jules Hardouin Mansard), décorés par une équipe de peintres dirigée par Charles Lebrun, au milieu d'un parc dessiné par le jardinier André Le Nôtre un culte est rendu au « Roi soleil ».

Chaque jour la vie privée et la vie publique du roi et de sa famille, réglées minutieusement par l'étiquette, sont offertes en spectacle à des milliers de courtisans.

« L'État,
c'est moi! »

Un des objectifs de Louis XIV est de faire de la France le premier pays d'Europe dans tous les domaines. Son règne est donc marqué par un progrès du commerce, de l'économie et de la technique. Dans le domaine artistique, il protège de nombreux artistes.

Ses guerres



Pendant presque la moitié de son règne personnel (1661-1715) Louis XIV fait la guerre. Le roi continue la politique de ses prédécesseurs. Elle consiste à conquérir des territoires au nord et à l'est du royaume pour éloigner au maximum les frontières de Paris. Il fait aussi fortifier ces frontières pour les rendre infranchissables. Il demande à Sébastien Le Prestre de Vauban de fortifier de nombreuses villes dans les régions frontalières et sur les côtes. Ces fortifications existent toujours pour la plupart. La guerre fournit également une occupation à une partie de la noblesse française.

Louis XIV est aussi soucieux de briser le danger représenté par les Habsbourg dont les familles cousines règnent sur l'Espagne et l'empire. Leurs possessions entourent la France.

Louis XIV veut aussi manifester sa puissance et obtenir la gloire par les armes. Grâce à l'action du marquis de Louvois il crée une puissante armée permanente et sur les conseils de Colbert il développe une marine de guerre capable de rivaliser avec celle des Anglais ou des Hollandais. Il dirige personnellement sur le terrain différentes campagnes militaires. En temps de paix il annexe de nombreux territoires à l'est et au nord, ce qui provoque l'hostilité des autres princes européens. En 1700, en acceptant que son petit-fils devienne roi d'Espagne, tout en conservant ses droits à la couronne de France, il coalise contre lui les puissances européennes qui ne veulent pas d'un renforcement de la puissance française.

Jusqu'en 1685 les guerres seront victorieuses et Louis XIV impose sa volonté à l'Europe. Après 1685 des guerres interminables ruinent les finances royales et ont des résultats peu favorables voire catastrophiques.



Sa fin de règne

La fin de son règne est très difficile: les guerres ont ruiné le pays, les paysans souffrent souvent à cause des mauvaises récoltes et d'hivers très rigoureux (comme celui de 1709). Les impôts ont augmenté et pour l'essentiel ils frappent les non-privilegiés, ce qui rend le Roi très impopulaire.

Louis XIV, qui a une vie exceptionnellement longue pour l'époque, voit disparaître une partie de sa descendance avec la mort de son fils, de ses petits-enfants et même de ses arrière-petits-enfants. La succession repose sur un enfant extrêmement jeune, l'arrière-petit-fils du roi, qui deviendra le roi Louis XV alors qu'il n'a que cinq ans.

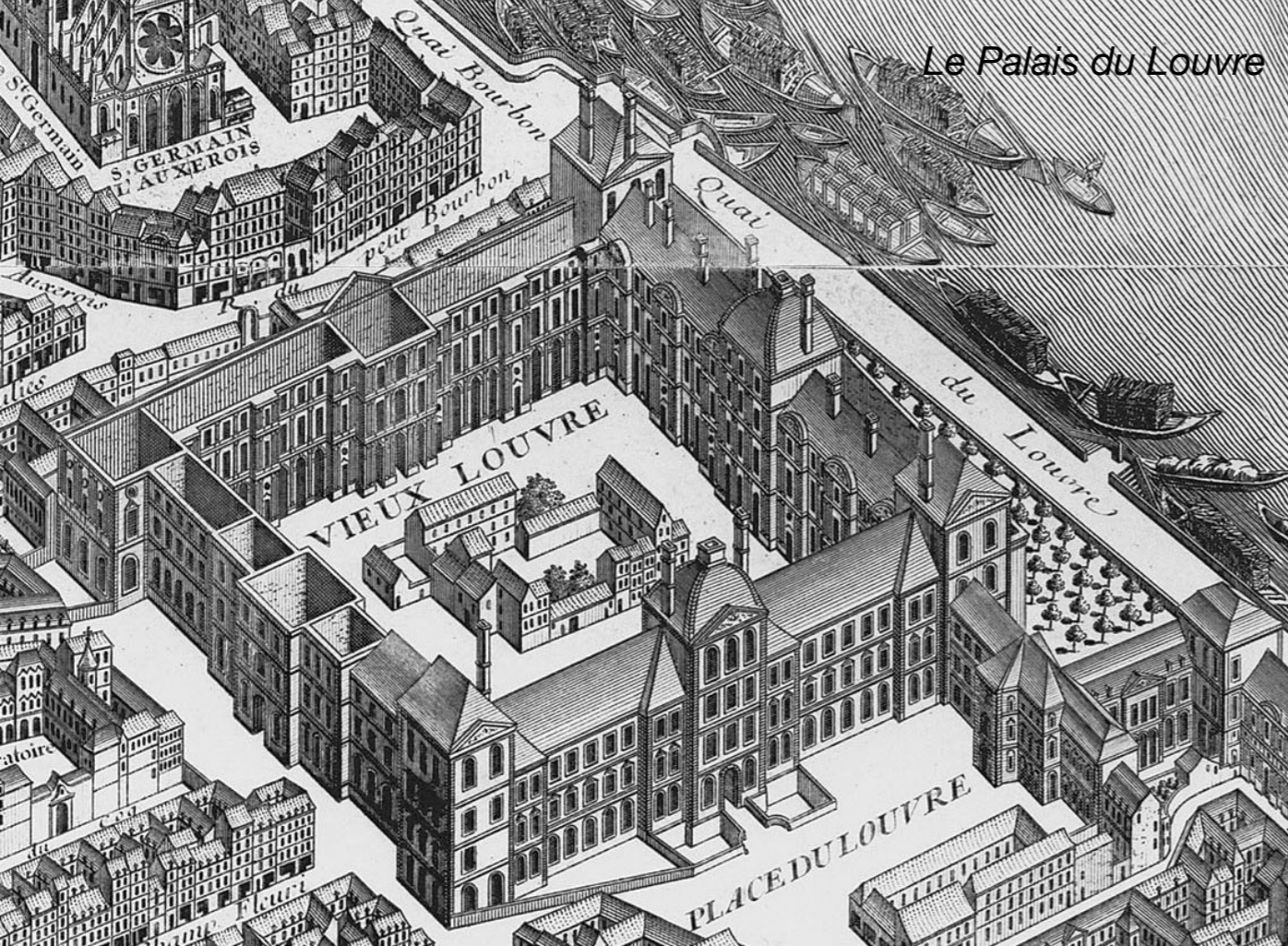
Le Roi lui-même souffre de diverses maladies douloureuses et des remèdes de ses médecins (en particulier la saignée qui provoquera la gangrène qui le tuera). Pourtant il fait face et jusqu'à la fin il exerce son métier de Roi.

Lorsqu'il meurt en septembre 1715, il laisse un royaume très centralisé, mais ruiné. La France est en train de perdre sa puissance et ne domine pratiquement plus l'Europe à cause des fortes dépenses entraînées par Louis XIV.

[Découvrez son histoire en images](#)

TV5MONDE

**mater
lingua**



Le Palais du Louvre

« J'aime mon patrimoine »

Un Roi bâtisseur

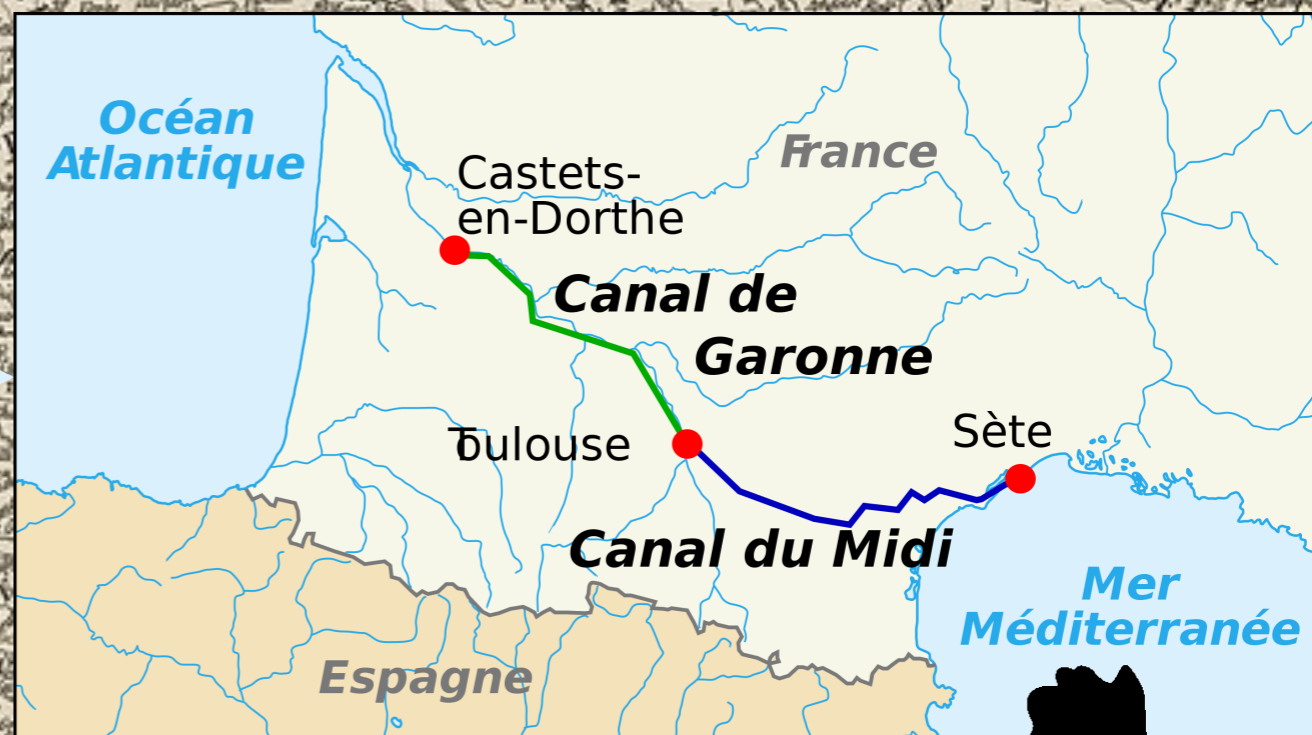


L'hôtel des Invalides



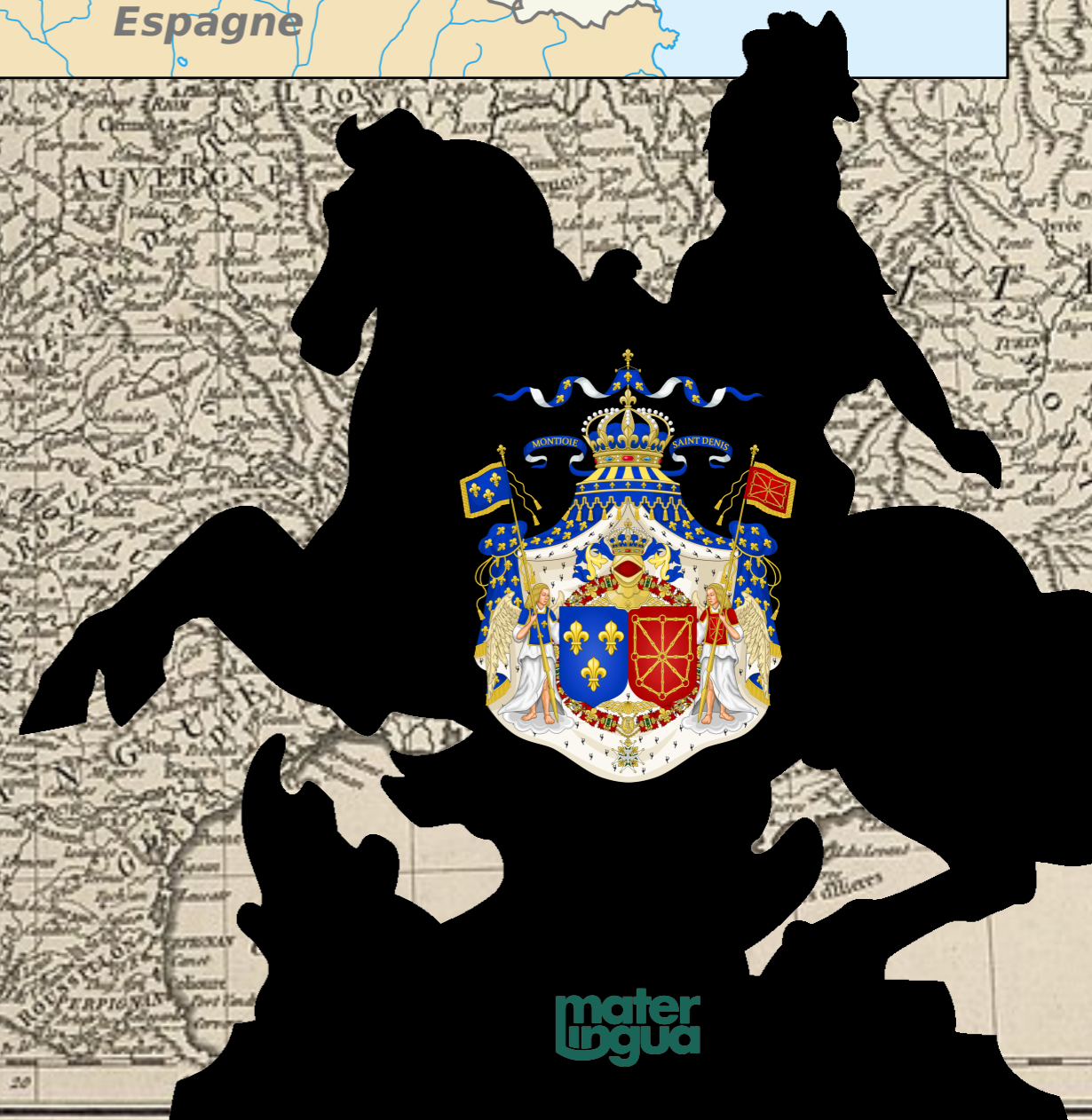
Le château de Versailles

Le creusement de ce canal est une vieille idée. Nombreux et parfois utopiques sont les projets imaginés pour relier par un canal l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Des dirigeants comme Auguste, Néron, Charlemagne, François 1^{er}, Charles IX et Henri IV y ont songé, car c'est un véritable enjeu politique et économique. En effet, la construction d'un tel ouvrage permet d'éviter aux bateaux (bateaux de commerce mais aussi galères du roi) et aux marchandises de prendre la mer et de contourner l'Espagne. À cette époque, le transport maritime comporte de nombreux dangers comme les pirates et les corsaires.



Le Canal du Midi

Les projets les plus réalistes sont présentés aux rois successifs mais ces projets sont abandonnés par crainte de perdre trop d'argent et par conviction de l'impossibilité humaine de creuser un tel canal. Cependant, Pierre-Paul Riquet, un percepteur de la gabelle (la taxe royale sur le sel), propose un projet plus convaincant que les précédents. Lorsque Louis XIV reçoit sa proposition en 1662, il y voit l'opportunité de priver l'Espagne d'une partie de ses ressources, et l'occasion de marquer son règne d'une œuvre impérissable.



« Savez-vous quel est le motet que je préfère? Non? Pourtant je suis certain que vous le connaissez très bien... Écoutez-le avec moi! »



Te Deum



de Marc-Antoine Charpentier

